

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>12<sup>ème</sup></b>
Nom de site	REUILLY	Numéro	229U8
Adresse du site	<b>22-26, avenue de Saint Mandé</b>	Hauteur	R+10 (40 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site SFR (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>2012</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>27/02/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>27/04/2020</b>

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne <b>l'ajout de trois antennes</b> et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du <b>700 MHz</b> , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences <b>700/800/900/1800/2100/2600 MHz</b> ) orientées vers les azimuts 30°, 150° et 274°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	6° à 11°
Estimation	<b>30° &lt; 4V/m ; 150° &lt; 3V/m ; 274° &lt; 2V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

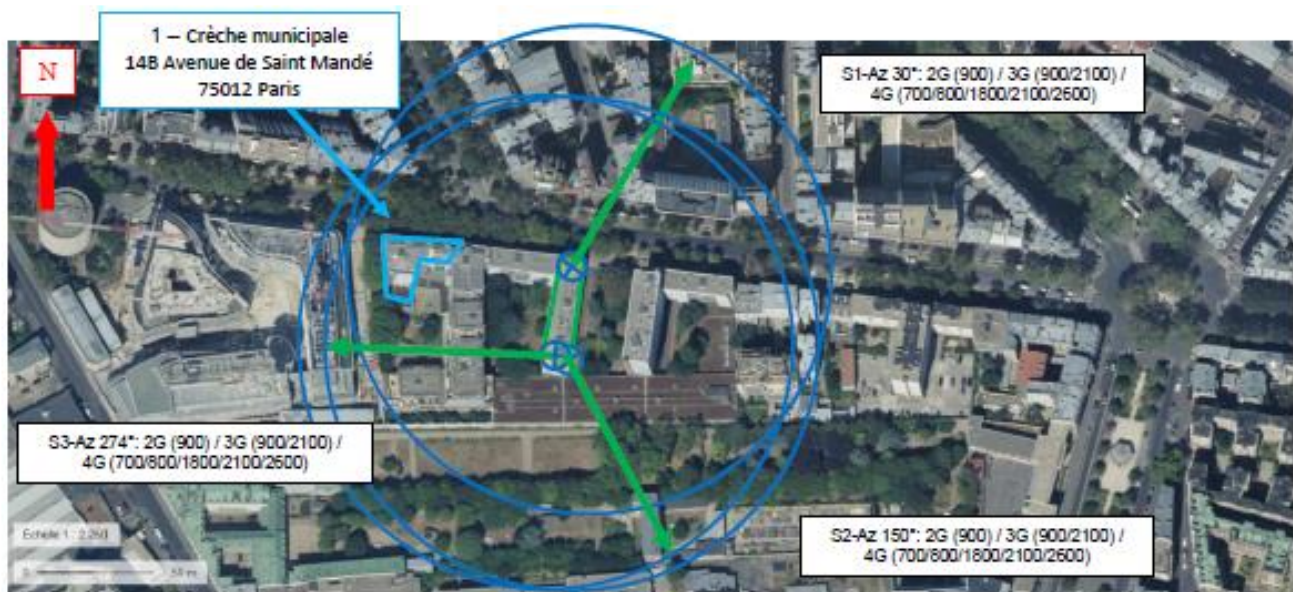
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	35,90 m azimuts 150° et 274° ; 38,35 m azimut 30° pour les antennes actives 36,80 m azimuts 150° et 274° ; 39,255 m azimut 30° pour les antennes inactives

<b>Date :</b>	<b>Conformité du dossier</b>
---------------	------------------------------

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

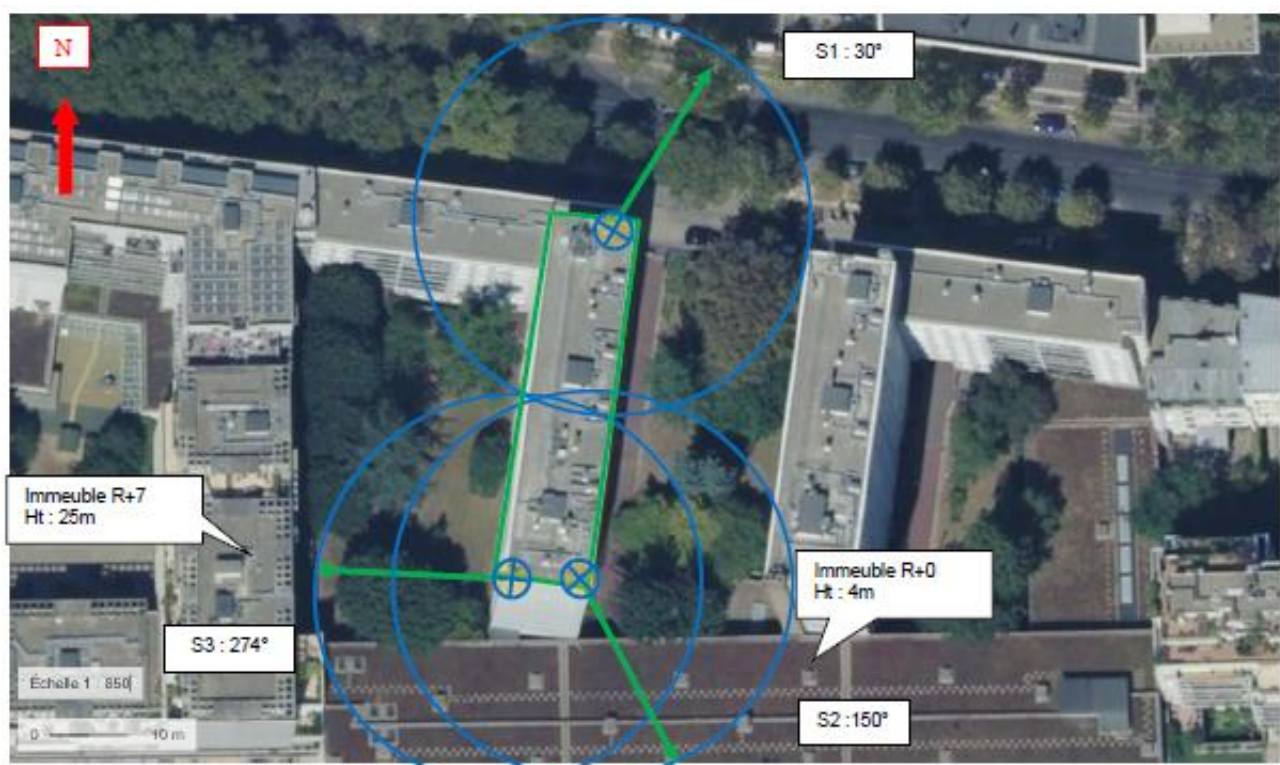
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche municipale	14B Avenue de Saint Mandé 75012 Paris	22m	Non	73m	< 1 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50m.



	Azimut 100°	Azimut 210°	Azimut 330°
Niveau maximal	Entre 4 et 5V/m	Entre 4 et 5V/m	Entre 4 et 5V/m
Hauteur	16.50 m	22.50 m	25.50 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Antennes ORANGE

Etat projeté :



Antennes ORANGE

## Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 150°



AZIMUT 274°

